



CODE DE CONDUITE DU PARENT ET PARTISAN·E DE AUTO SPORT QUÉBEC

(Fédération Auto Québec)

Version 2025 à adopter lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

CODE DE CONDUITE DES PARENTS ET PARTISAN·E·S

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les participant·e·s, les parents, les proches, les partisan·e·s et le sport. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport ou le loisir pratiqué. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation de la pratique sportive ou du loisir comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents et les partisan·e·s doivent adopter les comportements suivants :

- a. Démontrer du respect envers les entraîneur·e·s, les instructeur·trice·s, les dirigeant·e·s et les officiel·le·s;
- b. Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié;
- c. Éviter toute violence verbale envers les participantes et les participants et appuyer tous les efforts déployés en ce sens;
- d. Ne jamais oublier que les enfants pratiquent une discipline, un sport ou participent à une activité de loisir pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents;
- e. Encourager les enfants au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du jeu ou des règles de régie interne de leur équipe, du programme ou de leur discipline sportive;
- f. Reconnaître les bonnes performances de leur enfant comme celles des participantes et des participants adverses;
- g. Aider les enfants à chercher à améliorer leurs habiletés et à développer leur esprit sportif ou de camaraderie;
- h. Apprendre aux enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire;
- i. Juger objectivement les possibilités des enfants et éviter les projections;
- j. Aider les enfants à choisir une ou des activités selon leurs goûts;
- k. Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il n'a pas bien performé;
- l. Encourager les enfants par leur exemple à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence;
- m. Prendre connaissance des lignes de conduite offertes sur le site www.sportbienetre.ca;
- n. Utiliser les réseaux sociaux, internet et autres médias électroniques de façon éthique et respectueuse des collègues, entraîneur·e·s, instructeur·trice·s et dirigeant·e·s, ne pas s'en servir pour provoquer l'adversaire ou un autre membre;
- o. S'assurer que chacun·e soit traité·e avec respect et équité.